



Paris, le 21 octobre 2014

COUR D'APPEL DE PARIS

Parquet général

Service central

**Le procureur général
près la cour d'appel de Paris**

à

**Monsieur LAMIAUX Hervé
89 route d'Avenay
42170 Saint-Just Saint Rambert**

**OBJET : Contestation de classement sans suite
N/REF : 2014/05786**

Monsieur,

Vous m'avez saisi, conformément aux dispositions de l'article 40-3 du code de procédure pénale, d'un recours contre la décision de classement sans suite de la procédure ouverte sur la plainte que vous aviez déposée.

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'après examen des éléments de cette affaire, je n'estime pas devoir remettre en cause la décision prise par le procureur de la République.

P/LE PROCUREUR GÉNÉRAL



**Pierre KRAMER
Avocat général**

Cour d'appel

34 Quai des Orfèvres
75055 Paris cedex 01
Téléphone : 01 44 32 52 52